

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une Convention de consolidation des créances de la BEAC sur le Trésor tchadien

(N'Djamena, le 20 septembre 2017)

Le Ministère des Finances et du Budget et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont procédé, ce jour, à la signature d'une Convention portant sur la restructuration de l'ensemble des créances de la Banque Centrale sur le Tchad. Ainsi, la dette de l'Etat tchadien due à la BEAC, dont le montant total s'élève à environ 480 milliards, sera rééchelonnée. Le montant de la dette objet de la présente restructuration correspond à 22 % de l'endettement total (intérieur et extérieur) du Tchad à fin décembre 2016.

Afin de tenir compte des difficultés de trésorerie de l'Etat dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, la consolidation de l'encours global des engagements du Tchad vis-à-vis de la BEAC a été réalisée sur un horizon de remboursement relativement long, allant à 14 années dont 4 de différé. De plus, en vue d'alléger les charges de la dette dans le budget de l'Etat, un taux d'intérêt concessionnel de 2 % a été retenu. Ce mécanisme permet à l'Etat de réaliser un allègement des charges d'intérêt sur sa dette vis-à-vis de la BEAC de l'ordre de 75 milliards sur les 10 prochaines années.

Cette opération de consolidation consacre, par la même occasion, la suppression de tout type d'avances directes de la BEAC aux Etats membres. En effet, d'ici la fin de l'année 2017, la BEAC procédera également, dans les mêmes conditions, à la consolidation des créances qu'elle détient sur les autres Etats membres. Cette mesure contribuera au développement du marché des titres publics émis par adjudication et rationalisera la pression sur les réserves de change que les tirages sur ressources monétaires sont susceptibles d'engendrer dans la sous-région.

Enfin, en marge de la cérémonie de signature de la convention de consolidation des engagements du Tchad, le Gouverneur de la BEAC a également signé un accord-cadre de provision de liquidité d'urgence dans le cadre du renforcement de la stabilité financière de la Sous région.